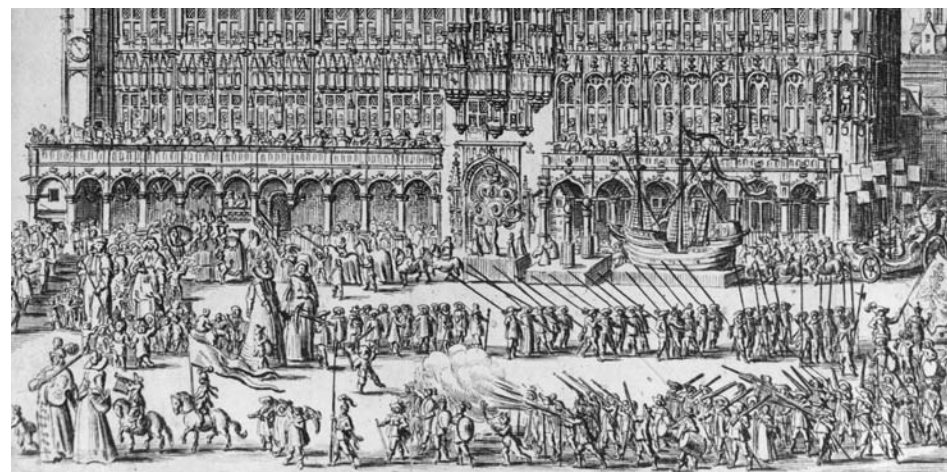


Cette tapisserie est la troisième d'une série de quatre qui furent commandées au 16^e siècle par François de Taxis pour la chapelle Sainte-Ursule à l'église Notre-Dame du Sablon.

L'iconographie de cette série de tapisseries est extrêmement intéressante. Il s'agit de l'illustration d'une vieille légende bruxelloise ayant pour objet le transfert en 1348 d'une statue d'Anvers à la chapelle des Arbalétriers à Bruxelles. Cette statue de la Vierge attira un grand nombre de pèlerins, de sorte que la chapelle devint trop petite ; pour cette raison on érigea la grande église gothique Notre-Dame du Sablon entre le début du 15^e et le milieu du 16^e siècle (**figure 1**).



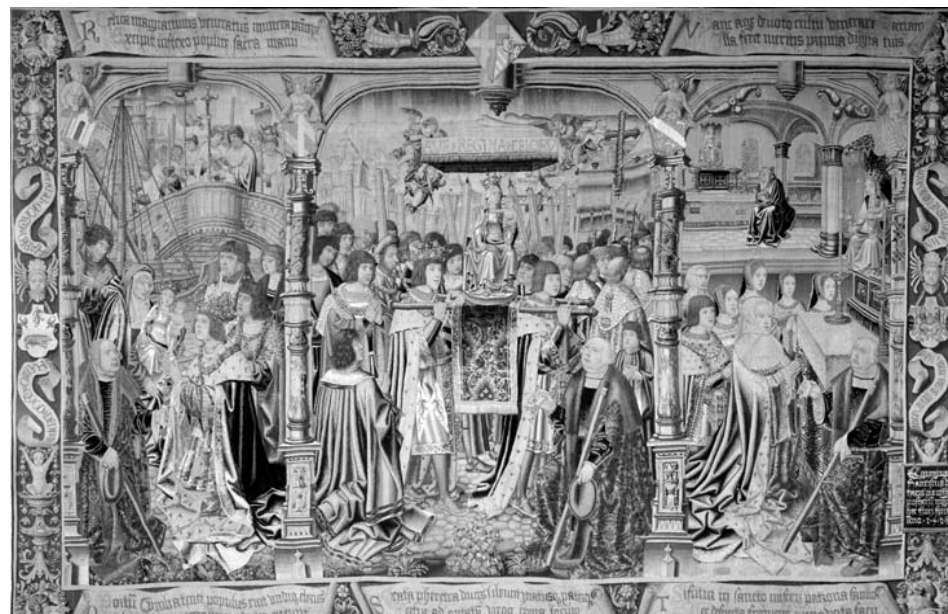
1



2

Par la suite, une procession fut organisée chaque année afin de commémorer le transfert de la statue. A l'époque de Charles Quint, cette procession devint un défilé d'apparat à connotation politique mettant en scène des faits d'armes tirés de l'histoire. Le cortège, appelé *Ommegang*, est encore organisé à l'heure actuelle (**figure 2**).

La composition générale de la tenture est encore très médiévale : les scènes se suivent de manière chronologique, à l'image d'une bande dessinée. La subdivision de chaque pièce en trois parties, qui caractérise de nombreuses tapisseries bruxelloises du 15^e siècle, est inspirée de l'art des retables. Les projets des tapisseries étaient l'œuvre des peintres, qui collaboraient également à la réalisation de retables.



3

La première pièce de la série relate la première vision de Béatrice Soetkens : la Vierge lui ordonne d'aller chercher une statue dans une église d'Anvers et de la faire nettoyer et couvrir d'or car les Anversois ne la vénèrent pas suffisamment.

Marie apparaît de nouveau sur la deuxième tapisserie où elle demande à Béatrice d'emporter la statue, ce que refusent les autorités anversoises. Marie ordonne ensuite à Béatrice de voler la statue. C'est le sujet du troisième épisode montré ici.

La quatrième tapisserie représente l'arrivée de la statue de la Vierge dans le port de Bruxelles en présence de Philippe le Beau et de ses fils Charles Quint et Ferdinand (**Figure 3**).



4

5

Frédéric III posa les bases de l'organisation de l'administration des postes et Maximilien d'Autriche la développa davantage. François de Taxis reçut le monopole du trafic postal dans tout le territoire des Habsbourg (**figure 4**). La famille de Taxis conserva ce monopole pendant près de trois siècles, donnant naissance au terme 'taxi'. La série témoignait de l'important statut du donateur, tout comme la chapelle Sainte-Ursule que François de Taxis avait financée. François de Taxis décéda en 1517 et ne vit jamais les tapisseries qui furent achevées en 1518.

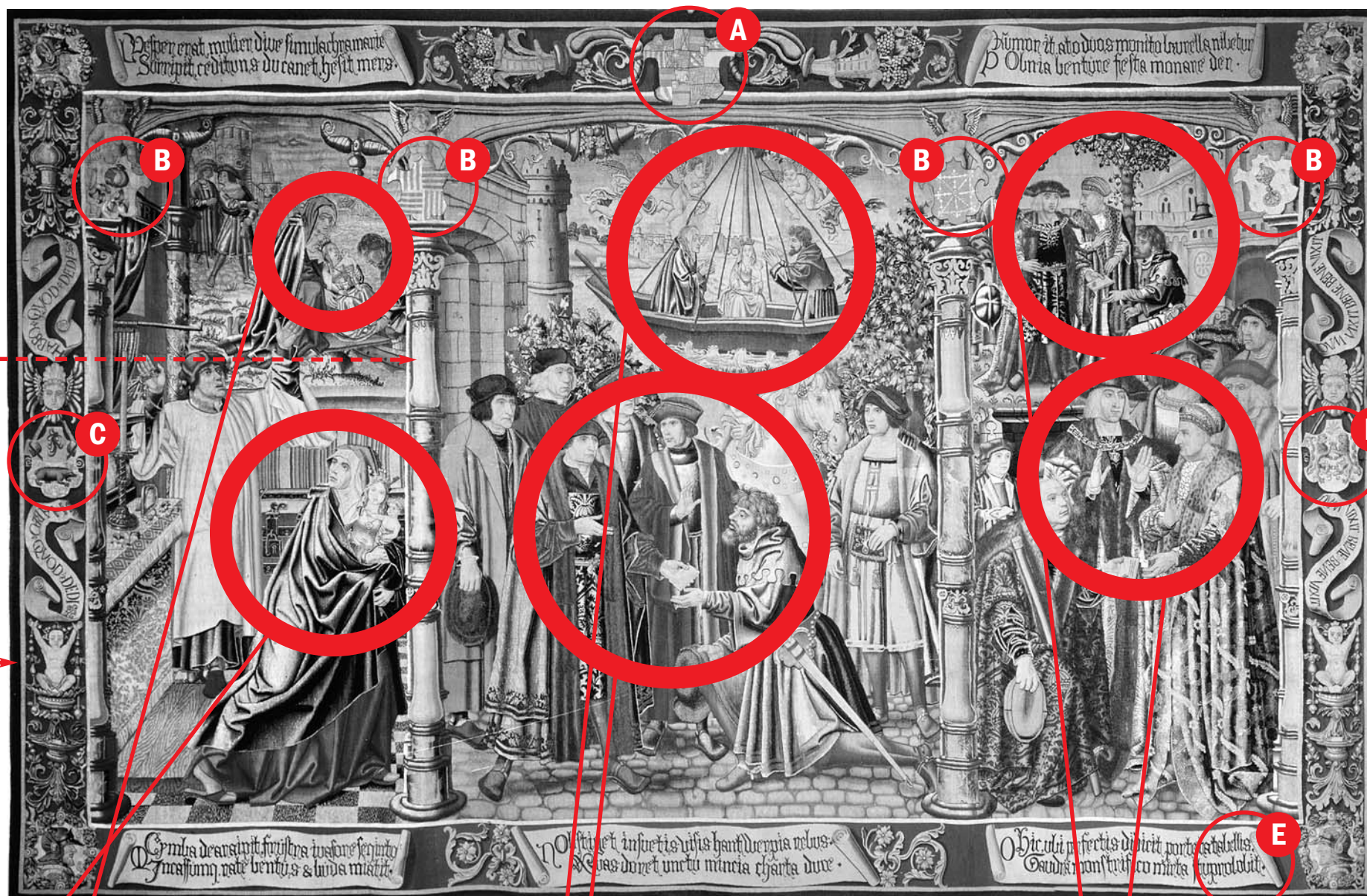
Le projet de cette série aurait été réalisé par le peintre bruxellois Bernard van Orley. Le fait que François de Taxis ait choisi ce peintre n'est pas innocent. En effet, Bernard van Orley avait, peu auparavant, travaillé pour la cour et avait montré sa maîtrise technique dans l'art du tissage. De plus, il avait aussi réalisé un triptyque pour l'église du Sablon. François de Taxis devait certainement le connaître vu que, après sa désignation à la tête du service des postes, il vint habiter un grand hôtel situé en face de cette église.

Si l'on en croit certaines versions de la légende, il s'agirait de la statue de Notre-Dame *op-t-Stocksken*, qui serait à l'origine de la cathédrale d'Anvers. Même s'il s'agit d'une légende, elle contient certainement un fond de vérité. Les annales du duché de Brabant mentionnent en effet : ' En l'an 1348, Notre-Dame d'Anvers vint à Bruxelles'. Cette légende témoigne de la rivalité entre les deux villes. La statue de la Vierge a probablement été détruite par les iconoclastes à la fin du 16^e siècle.

Les quatre tapisseries se trouvaient probablement dans l'église du Sablon jusqu'aux pillages des iconoclastes à la fin du 16^e siècle. Ce n'est qu'en 1874 que la suite réapparut sur le marché parisien des objets d'arts. Elle fut ensuite exposée dans la salle d'armes d'une maison de maître, avant que le premier et le troisième épisodes ne furent découpés (**figure 5**). Les différentes pièces furent ensuite éparpillées dans plusieurs collections privées et publiques. La quatrième tapisserie et des fragments de la première sont conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. La deuxième tapisserie se trouve au Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg.

Les différentes scènes sont intégrées dans un décor architectural fait d'arcades reposant sur des colonnes.

La bordure est décorée de grotesques. Les motifs indiquent des influences de la Renaissance.



1

Béatrice cache la statue qu'elle a dérobée sous son manteau. Le sacristain est miraculeusement paralysé et ne peut empêcher le vol de la statue.

2

Un marin aide Béatrice à charger la statue sur un bateau. Deux citoyens anversois les observent sur le quai et assistent à un deuxième miracle qui voit le bateau quitter le quai et naviguer en direction de Bruxelles.

3

Béatrice, le marin et la statue sont à bord du bateau et remontent la Senne en direction de Bruxelles. Un groupe d'anges symbolise la protection divine. La ville à l'arrière-plan semble être Malines.

4

Pendant ce temps, à Anvers, les autorités de la ville ont eu connaissance du miracle et envoient un messenger à cheval à Bruxelles. Le messenger à genoux porte la tenue et l'épée des courriers de la poste de Taxis.

5

Une fois arrivé à Bruxelles, le messenger remet la lettre aux ducs de Brabant. Bien que la légende se déroule au 14^e siècle, au temps du duc Jean III de Brabant, ce sont les Habsbourg, Frédéric III et Maximilien d'Autriche qui sont représentés ici. Dans la mesure où ces deux souverains ont joué un rôle lors de l'organisation de l'administration des postes, François de Taxis voulait ainsi leur rendre hommage.

6

Cette scène est une réplique de celle du haut : François de Taxis reçoit des mains de Frédéric III et de Maximilien d'Autriche son contrat de nomination à la tête du service des postes de l'empire des Habsbourg. Le blason représentant l'aigle à deux têtes des Habsbourg figure sur cette lettre.

A

Armoiries de Philippe le Beau ou de Charles de Habsbourg.

B

Armoiries de plusieurs possessions de Charles Quint : Grenade, Séville, Navarre et Galice.

C

Armoiries de François de Taxis.

D

Armoiries de Tonola Magnasco, mère de François de Taxis.

E

Phylactères portant, en distiques latins, la légende de Notre-Dame du Sablon.